

[Français]

QUESTION RELATIVE À LA TRADUCTION DES DÉLIBÉRATIONS D'UN COMITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au très honorable premier ministre une question à laquelle, j'espère, il donnera suite.

J'ai en main la version anglaise du fascicule n° 8 du 17 octobre des délibérations du comité des affaires extérieures et de la défense nationale, alors que la version française de la première réunion ne nous est pas encore parvenue, et je demanderais au très honorable premier ministre de prendre les mesures nécessaires pour que des traducteurs qui peuvent traduire de l'anglais au français soient embauchés à plein temps et non pas seulement à temps partiel, comme c'est présentement le cas.

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je serai heureux de discuter de ce problème avec le ministre responsable du travail de traduction. Comme l'honorable député le sait, la somme de travail est beaucoup plus lourde pour ceux qui traduisent de l'anglais au français plutôt que du français à l'anglais, et c'est là une des raisons pour lesquelles il y a des délais.

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA ZONE DE 12 MILLES AUX ÎLES DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme on a annoncé qu'une importante bataille territoriale semble se préparer entre les navires canadiens et les chalutiers français qui opèrent à partir des eaux territoriales françaises de Saint-Pierre-et-Miquelon, le ministre peut-il nous indiquer quelles mesures le gouvernement a l'intention de prendre pour régler ce différend juridictionnel relativement à la zone de pêche?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant qu'une «bataille» se prépare, mais nous avons eu des entretiens avec les autorités françaises à propos de l'application de la théorie des lignes de base droites et ces négociations se poursuivent.

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire au ministre des Pêcheries. Quand établira-t-on les

[M. l'Orateur.]

lignes de base de cap en cap pour délimiter nos zones de pêche exclusives au large de la côte de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique, comme le ministre l'a annoncé à l'extérieur de la Chambre dans un discours qu'il a prononcé à Boston jeudi dernier?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, comme le sait le député, une mesure législative permettant au Canada d'établir des lignes de base droites a été adoptée en 1964. Certaines de ces lignes de base ont déjà été établies, et j'espère qu'on en établira d'autres bientôt.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire à ce sujet au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Serait-il prêt à comparaître devant le comité des pêches pour expliquer en détail où en sont les pourparlers entamés avec d'autres pays au sujet de ces lignes de base?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je suis toujours heureux de comparaître devant les comités de la Chambre lorsque je puis fournir des renseignements utiles sur un sujet quelconque. Toutefois, je ne voudrais pas révéler toutes les conversations confidentielles que j'ai eues avec des représentants d'autres pays, tout comme je n'aimerais pas qu'ils révèlent celles qu'ils ont eues avec nous.

M. Frank Moores (Bonavista-Trinity-Conception): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Pêcheries. Compte-t-il mettre en œuvre un programme quelconque pour que le Canada puisse assumer le contrôle de ses pêcheries sur le plateau continental, conformément à la déclaration qu'il a faite récemment à Boston, à savoir que toute nation maritime devrait assurer un tel contrôle?

M. l'Orateur: Le député demande en quelque sorte au ministre, du moins c'est là mon avis, de faire une déclaration générale de principe, ce que l'on réserve normalement pour l'appel des motions.

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre fera-t-il une telle déclaration afin d'élucider toute l'affaire et de nous permettre d'y voir clair? Il semble évident que...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député pose une question à laquelle le ministre consent à répondre maintenant.